Microsoft teste en France la location de ses produits par abonnement

Par ***admin***
Créé le ***02/02/2002 - 00:00***

Microsoft teste en France la location de ses produits par abonnement

Vendredi, 01/02/2002 - 23:00 0 commentaire

- Diminuer la police
- Augmenter la police
- Imprimer
- Version PDF

-
- Tweeter
-
-

0 avis :

zoom

Microsoft a choisit la France comme pays pilote pour tester une nouvelle formule de licence d'exploitation. À l'initiative de la filiale hexagonale, elle est basée sur le principe de l'abonnement annuel, et concerne la suite bureautique OfficeXP PME. Il s'agit d'un changement radical du mode de distribution des licences des produits Microsoft, qui pourra dérouter certaines entreprises. L'éditeur en est conscient et se donne donc une période test d'un an. «Tous nos clients ne sont pas prêts, nous allons voir si cela marche», explique Olivier Lanilis, chef produit OfficeXP chez Microsoft France. «Il est vrai que l'utilisateur n'est jamais réellement propriétaire de sa licence, mais toutes les mises à jour son incluses dans cette location. Pour les entreprises l'avantage est de pouvoir planifier les investissements en étant certain d'avoir toujours la dernière version d'Office». Jusqu'à présent, la commercialisation d'OfficeXP auprès des entreprises repose sur le paiement d'une licence perpétuelle. Dans le cadre de ce test, elles peuvent désormais acheter une licence pour une durée limitée de 12 mois, incluant toutes les mises à jour durant cette période, indique Microsoft dans un communiqué. Elle revient bien entendu moins cher à l'achat que la licence perpétuelle, soit 141 contre 650 eurosHT. Bref, au bout de 5 ans d'abonnemnt, l'utilisateur a payé l'équivalent d'une licence perpétuelle. Il faudra s'acquitter tous les ans de sa dîme auprès de

Microsoft, ce qui n'est peut être pas dans les habitudes comptables des entreprises. Si l'abonnement n'est pas reconduit, les programmes passent en fonctionnalités réduites; l'utilisateur est alors uniquement autorisé à ouvrir, lire et imprimer les fichiers, mais pas à les modifier. À terme, si l'opération est jugée concluante, la "licence en version abonnement" pourra être généralisée à d'autres pays et à d'autres programmes Microsoft. L'offre d'abonnement sera ainsi également disponible pour les produits en version boîte, dès le début février, pour le Royaume-Uni, l'Australie, la Suède et une partie des Etats-Unis.

Zdnet :

http://www.zdnet.fr/

Noter cet article :

Recommander cet article :

-
- Tweeter
-

- **Nombre de consultations :** 66
- **Publié dans :** Informatique
- **Partager :**
  - Facebook
  - Viadeo
  - Twitter
  - Wikio

Informatique

URL source: https://www.rtflash.fr/microsoft-teste-en-france-location-ses-produits-par-abonnement/article